

Le Bonnet Rouge

BUREAUX : 14, rue Drouot. Paris (9^e)

Quotidien Républicain du soir

Le Numéro : Cinq Centimes

TELEPHONE : Central 69-70 et Central 90-62

DIRECTEUR : Miguel ALMEREYDA

Un an : PARIS 20 fr. ; DÉPT 24 fr. ; ÉTRANGER 32 fr.

POUR QUE LES SOLDATS retrouvent leur emploi

Il y a des scandales qui ne doivent pas se renouveler.

On a vu des hommes condamnés au chômage, c'est-à-dire à la misère, parce qu'ils avaient été mobilisés ; tandis qu'ils se battaient, qu'ils exposaient leur vie, qu'ils risquaient leur peau pour défendre l'usine ou la banque de leur patron, celui-ci avait embauché à leur place un réformé, un étranger ou une femme.

Le soldat, réformé à son tour, trouva sa place prise, son poste occupé par un autre.

Que faire ? Plaider ?

Mais les Français, quoi qu'on en dise, même quand ils sont Picards ou Normands, n'aiment ni ne savent plaider. La justice les effraie. Ils s'imaginent que le moindre procès coûte des sommes folles et que, gagné ou perdu, il est toujours une mauvaise affaire, une affaire onéreuse.

Parfois, le patron, par crainte d'un procès que, tout de même, il perdrait, par lui y a des juges aux prud'hommes, feint de reprendre l'employé qui lui revient du front. Mais, dit-il, les temps sont durs, les affaires ne vont pas fort et les femmes travaillent bien pour pas cher ; le patron, en conséquence, consent à reprendre son employé d'avant la guerre, mais uniquement pour l'obliger, et à des conditions tout à fait modestes.

Et l'employé qui revient de la guerre doit se considérer comme un veinard, comme un favorisé, si, repris dans ces conditions nouvelles (deux fois plus de travail et un salaire réduit de moitié), il n'est pas congédié au bout d'une semaine ou d'un mois.

Ce ne sont pas là des scandales qui sont à craindre. Ce sont des scandales que l'on a dû enregistrer déjà, non pas une fois, mais cent.

Il n'y a pas deux semaines que le Bonnet Rouge s'est mis à réclamer une loi qui impose aux employeurs l'obligation de reprendre, dès qu'ils seront démobilisés, ceux de leurs employés qui n'ont quitté leur emploi que parce qu'ils ont été mobilisés.

Or, pendant ces quelques jours, nous avons reçu tant de lettres et tant de visites que la loi que nous réclamons nous

apparaît maintenant nécessaire dès aujourd'hui, et non point seulement pour le jour heureux où la paix viendra.

Nous pensions surtout aux soldats qui seront démobilisés en masse quand la paix sera conclue. Ces soldats ont le droit de retrouver leur emploi, et ce droit doit leur être garanti par une loi.

Mais, en attendant que tous les soldats déposent les armes et regagnent leurs foyers, il y a tous les jours des soldats qui sont réformés, réformés définitivement, ou réformés à titre temporaire. Pour ces réformés le problème se pose dès aujourd'hui. Il se pose tous les jours. Qu'est-ce qu'on attend pour le résoudre ?

Allons-nous subir le spectacle déshonorant d'hommes qui seront à la rue, sur le pavé, tout simplement parce qu'en août 1914, ou plus tard, on les aura trouvés assez forts et assez probes pour être soldats et pour défendre, avec leur pays, les entreprises de leurs patrons ?

Nous savons que le problème est complexe, que des intérêts multiples et souvent opposés, sont en jeu.

C'est pourquoi nous avons ouvert une enquête. Nous demandons aux intéressés, à

tous les intéressés, aux employeurs comme aux employés, aux remplaçants comme aux remplacés, de nous soumettre leurs desiderata avec leurs objections, ou leurs réserves.

Mais, des réponses déjà nombreuses que nous avons reçues jusqu'à ce jour, aucune ne conteste la légitimité du principe que nous avons posé.

Il faut que le soldat démobilisé retrouve l'emploi qu'il occupait quand il fut mobilisé.

On va rembourser aux industriels la valeur de leurs usines détruites par les obus.

On va indemniser les paysans des pertes qu'ils ont subies, du fait de la guerre.

Les ouvriers et les employés ont les mêmes droits que les autres citoyens.

Ces droits, il faut les faire respecter. C'est toute la raison de notre campagne.

C'est l'objet de la loi que nous réclamons.

Georges CLAIRET

A BATONS ROMPUS

Je ne suis pas plus adhérent au parti socialiste qu'à n'importe quel autre parti. J'ose même dire que les doctrines collectivistes et communistes ne me séduisent pas du tout. Par contre, je suis convaincu de la nécessité d'une réforme profonde du statut du travail, et que des lois plus justes doivent régler, sur le plan de l'égalité des droits et des devoirs, les rapports entre l'employeur et l'employé, le salariat et le patronat.

Mais, tout en ne pouvant me réclamer d'aucune organisation socialiste, je m'intéresse vivement à tout ce qui se passe dans les groupements prolétariens, et spécialement chez les « Unifiés ».

Sans médire, en effet, des autres fractions de la grande famille républicaine, il me semble qu'elles sont singulièrement inactives, et que leur torpéur confine presque au coma.

Les radicaux viennent bien de tenir un congrès ; seulement ses délibérations et ses décisions paraissent avoir plutôt revêtu un aspect de manifestation platonique qu'un caractère d'énergie réaliste.

Je souhaite, d'ailleurs, de me tromper.

En attendant que les événements infirment mon appréciation, je constate que les socialistes sont les seuls qui traitent avec résolution et franchise les plus brûlantes questions, et qui ne demeurent pas ligotés par la convention de l'Union sacrée.

Non point qu'ils ne fassent tête à l'ennemi avec autant de courage que quiconque ; mais parce qu'ils affirment des vues qui sont en contradiction avec celles de tel ou tel autre groupement de tel ou tel autre clan de nos compatriotes.

Leur dévouement à la Patrie n'abolit pas l'indépendance de leur pensée et la liberté de son expression.

Et, à mesure que le temps passe, leurs conceptions sur le rôle de la classe ouvrière dans l'œuvre future de la pacification mondiale évoluent dans le sens de l'abandon des haines et du renoncement aux gains matériels.

Je n'entends point porter de jugement là-dessus. Je constate simplement que la minorité d'hier semble bien près d'être la majorité d'aujourd'hui, et j'en conclus que le parti socialiste est le seul qui soit en mouvement et qui témoigne ainsi que les sources de la vie ne sont pas taries en lui.

Si je n'ai pas d'opinion sur l'approbation donnée par la Fédération de la Seine à la conférence de Stockholm, j'en ai une très précise par la méthode dont les socialistes de tous les pays mènent leur diplomatie. Dans leurs procédés, rien d'oblique, rien de tortueux, rien de mystérieux. Ils énoncent publiquement les bases sur lesquelles ils prétendent conclure leurs accords internationaux ; ils les discutent publiquement ; chacun des « débatteurs » produit publiquement ses arguments, chaque votant prend publiquement ses responsabilités.

Ainsi, il n'y a point, entre les prolétaires du monde entier, de traité secret.

Peut-être est-il regrettable qu'on n'ait pas adopté depuis longtemps ce système dans les chancelleries.

En tout cas, j'ai le ferme espoir qu'au Congrès de la paix, les pléipotentiaires qui régleront le sort de l'univers civilisé retiendront cette leçon et observeront cet exemple.

Monsieur BADIN.

REVENDIGATIONS FÉMININES

Les Modistes EN GRÈVE

Le mouvement déclenché par les ouvrières de la couture suit son cours. Ce matin, le secrétaire du syndicat de la chapellerie, dont ressortissent les modistes, a enregistré l'abandon du travail dans neuf ateliers : Lewis, Hamar, Jeanne Duc, Lucie Gaby, Claudine Rougel, Louison, Madeleine, Jane et Resesca.

Après un court passage à la Bourse du Travail, ces demoiselles des chapeaux, mettant en application les méthodes employées par leurs charmantes compagnes de la couture, se sont dirigées par les boulevards, rue de la Paix, avenue de l'Opéra, pour recruter le personnel des maisons travaillant encore.

Moins bruyantes que les couturières, parce que moins nombreuses, les modistes n'accomplissent pas moins avec énergie la tâche qu'elles se sont assignées.

Elles aussi, elles veulent la semaine anglaise ; elles aussi, veulent, en raison du coût de l'existence, une augmentation de salaire. Dans la mode, les ouvrières gagnent actuellement de quarante à soixante-quinze francs par mois, mais sont, pour la plupart, nourries à midi.

Les grévistes n'ont point encore établi de façon définitive leur cahier de revendications. Ce sera fait cet après-midi, au cours d'une réunion qui se tiendra à la Bourse.

« Nous voudrions, m'a dit une blonde et charmante mademoiselle de la maison Lewis, avec la semaine anglaise, un salaire minimum de cent francs par mois. Comme on le voit, l'exigence n'est pas inouïe. »

DANS LES MAISONS DE MODE

Dans les maisons de mode, on n'est point surpris du mouvement qui se dessine aujourd'hui, et les petits groupes d'ouvrières qui circulent, joyeuses et tranquilles, à la recherche de leurs consœurs, sont pour les patronnes une indication très nette.

Mme E... chez qui je travaille, nous a dit une chapelière, nous a tenu samedi soir déjà ce petit discours :

« Mes enfants, s'il y a une grève de modistes, je ferme ma maison, je ne veux pas risquer de faire tout démolir dans mon magasin ; vous resterez chez vous, et quand tout sera fini, vous reviendrez travailler et je vous paierai le salaire qui aura été fixé. »

Malheureusement, tous les patrons ne raisonnent pas ainsi. C'est pourquoi nous aurons sans doute, dans la mode comme dans la couture, une grève quasi générale.

CHEZ LES COUTURIÈRES

C'est demain, vraisemblablement, que les couturières réintégreront leurs ateliers. La rentrée, qui devait avoir lieu ce matin, a été ajournée de vingt-quatre heures pour permettre aux patrons non syndiqués, de signer le contrat cet après-midi.

D'autre part, M. Aine-Montaillet, président de la Chambre syndicale de la couture a eu un geste jugé en général comme maladroît : il a refusé de faire signer le contrat d'accord entre les délégués ouvriers et patronaux aux chefs de cinq maisons qu'il considère comme austro-allemandes.

MM. Millerat et Vigneau, du syndicat de l'habillement, accompagnés de trois grévistes, se sont rendus eux-mêmes dans ces établissements, au cours de la matinée. Ils ont considéré, avec juste raison, que l'intérêt des ouvrières de la couture devait passer avant toutes autres considérations.

Jacques MARTRAY.

Avant Stockholm

Les Décisions des Socialistes Parisiens

La Fédération socialiste de la Seine s'est réunie hier pour désigner ses délégués au Congrès national du Parti qui se tiendra dimanche, et, par là même, les délégués étant choisis d'après leurs opinions, ce choix exprime nettement les sentiments de la Fédération.

La Censure interdit de commenter les votes d'hier.

Nous nous contenterons donc de reproduire un texte qui a déjà paru dans le Petit Parisien de ce matin :

« A vrai dire, une question a dominé tout le débat qui s'est déroulé sous la présidence de M. Sellier : celle de la participation du parti socialiste à la conférence de Stockholm. »

Trois motions étaient soumises à la Fédération de la Seine :

Celle de M. Renaudel et de ses amis ; Celle de M. Jean Longuet et de ses amis ; Celle des Zimmerwaldiens.

Les voix se répartirent ainsi :

Motion Longuet 5.341
Motion Renaudel 4.466
Motion Zimmerwald 790

Par conséquent, au Congrès national de dimanche, les mandats de la Fédération de la Seine se répartiront ainsi :

Les Zimmerwaldiens auront un mandat ; Les majoritaires, qui ont perdu la majorité (tendance Renaudel), sept mandats ; La minorité, devenue majorité (tendance Longuet-Laval-Mayéras), huit mandats.

Bourse de Paris

Fonds d'Etats : Français 3 p. 100, 61.40 ; 5 p. 100, 57.70 ; 3 p. 100 ouvert, 72. — Serbe, 4 p. 100, 58.

Actions diverses : Crédit Foncier, 502. — Banque Nationale de Crédit, 675. — Banque du Mexique, 370. — Lyon, 955. — Orléans, 1.050. — P. L. M., 187. — Wagons-Lits, ord., 225.

L'Armée Américaine

Washington, 21 mai. — Voici comment se présente la situation des forces armées des Etats-Unis. Les chiffres ci-dessous représentent non les forces actuellement constituées, mais celles qui sont autorisées :

	Hommes
Armée régulière.....	293.000
Garde nationale (armée territoriale).....	400.000
Première nouvelle armée de conscrits.....	500.000
Deuxième armée de conscrits.....	500.000
Equipages de la flotte.....	150.000
Troupes de la marine.....	30.000
Les forces actuelles de l'armée américaine sont :	Hommes

Garde nationale.....	200.000
Equipages de la flotte.....	100.000
Troupes de la marine.....	15.000

Le projet du gouvernement consiste d'abord à élever, par enrôlements volontaires, les effectifs de l'armée régulière, de la Garde nationale, des équipages de la flotte et des troupes de la marine jusqu'à concurrence des chiffres autorisés.

On procédera ensuite, vers le mois de septembre, à l'appel de la première et de la seconde armées nouvelles.

La presse américaine a exprimé un certain désappointement du fait que l'entraînement des armées levées par voie de conscription ne commencerait pas avant septembre. Mais il ne faut pas perdre de vue que le renforcement de l'armée régulière, des gardes nationales et des forces maritimes, dans la proportion indiquée par les tableaux ci-dessus, suffira largement à

absorber l'activité des autorités militaires d'ici le mois de septembre.

De plus, il est reconnu que l'Amérique ne dispose pas encore d'un matériel suffisant pour équiper les armées nouvelles tandis que, d'ici le mois de septembre, tout sera préparé pour que rien ne leur manque et pour que leur enrôlement commence immédiatement dès leur appel sous les drapeaux.

Le total des forces qui seront mises à la disposition du général Pershing pour le corps expéditionnaire d'Europe sera de 35.000 à 40.000 hommes. Cette décision a déjà été prise depuis plusieurs jours bien qu'elle n'ait pas été annoncée plus tôt.

Le service des transports et les détails relatifs à l'envoi du corps expéditionnaire sont à l'étude et poussés avec la plus grande activité. Le général Pershing avancera en Europe l'arrivée de ses troupes.

M. TARDIEU CHEZ M. WILSON

Washington, 21 mai. — Le président Wilson a reçu ce matin M. Tardieu, haut-commissaire français aux Etats-Unis.

L'OUEST REBELLE

London, 21 mai. — Du Times :

M. Balfour est un envoyé de notre nation à la nation américaine. Aussi bien il nous paraît éminemment désirable qu'il ne néglige pas de visiter une des parties des Etats-Unis dans laquelle la propagande allemande demeure spécialement active, et qu'il expose et commente la cause des Alliés dans la seconde ville de la Grande République. En somme, Chicago, dans une certaine mesure, représente l'ouest central tout entier, c'est-à-dire une région qui ne pense pas et qui ne sent pas toujours comme les Etats de l'est.

EN RUSSIE

La Déclaration du Nouveau Gouvernement

Pétrograd, 20 mai. — Voici un résumé de la déclaration du gouvernement reconstitué :

« Le gouvernement provisoire a surtout fait son union sur les bases fondamentales suivantes de son activité future :

1° Dans le domaine de la politique extérieure, le gouvernement provisoire repousse, d'accord avec le peuple tout entier, toute idée de paix séparée et se pose ouvertement comme but d'arriver au plus vite à une paix universelle, n'impliquant ni l'asservissement d'autres peuples, ni la privation de leur patrimoine national, ni l'occupation par force de territoires étrangers, ni une paix sans annexions ni indemnités méritées aux nations la faculté de disposer librement de leur sort.

« Dans la ferme conviction que la chute du régime tsariste et la consolidation des principes démocratiques dans la politique intérieure et extérieure ont créé un nouveau facteur pour les démocraties alliées à gagner vers une paix durable et la fraternité des peuples, le gouvernement provisoire prendra des mesures préparatoires pour mettre en harmonie les vues de nos alliés.

2° Convaincu que la défaite de la Russie et de ses alliés serait non seulement la source des plus grandes calamités pour les nations, mais encore éloignerait ou rendrait impossible la conclusion d'une paix mondiale sur les susdites bases, le gouvernement provisoire croit fermement que l'armée révolutionnaire russe ne permettra pas que les troupes allemandes écrasent nos alliés sur le front occidental et se retournent contre nous avec toute la puissance de leurs armes.

3° Le gouvernement provisoire luttera résolument et inflexiblement contre la désorganisation économique du pays.

4° Les mesures pour la protection sous toutes les formes du travail recevront ultérieurement un développement énergique.

5° Laisant à l'Assemblée constituante le soin de résoudre la question de la transmis-

sion de la terre aux travailleurs et procédant aux travaux préparatoires qui y sont relatifs, le gouvernement provisoire ordonnera toutes les mesures indispensables pour assurer une plus grande production de céréales nécessaires.

6° Aspirant à des réformes successives du système financier sur une base démocratique le gouvernement provisoire accordera une attention particulière à son renforcement.

7° Les travaux pour introduire et renforcer les organes démocratiques de self government seront continués avec toute la persévérance et toute la rapidité possibles.

8° Le gouvernement provisoire amplifiera également tous ses efforts à la convocation la plus rapide de l'assemblée constituante.

LE CAS GODART

Il ne m'est pas permis d'établir, documents en mains, les responsabilités véritables dans l'affaire du Service de Santé.

On peut accuser un ministre, le déshonorer, comme s'y essaya M. Berthoulat ; mais le commandement est tabou.

Je n'insiste pas. Aussi bien M. Berthoulat et les personnages dont il sert les vengeances en seront-ils pour leurs frais.

Il se pourrait même — et c'est le vœu de l'opinion — que M. Godart profite du débat pour exiger que ses services soient définitivement libérés de la tutelle oppressive que le commandement exerce sur eux.

On croit rêver quand on apprend qu'avant le décret du 11 mai dernier, exigé par M. Godart, les offensives se préparaient et s'exécutaient sans que le Service de Santé en fut avisé ; qu'il dépendait tantôt du génie, tantôt de l'état-major pour la construction de ses baraques, de son hôpital d'évacuation ; qu'il n'avait aucune autorité sur les trains sanitaires et qu'un simple commissaire de gare régularisé disposait souverainement du matériel et du personnel sanitaires et pouvait expédier les blessés où bon lui semblait.

Le décret du 11 mai remet un peu les choses en place. Mais il est encore loin de donner au Service de Santé la liberté d'action qui lui est nécessaire pour remplir utilement et complètement son rôle.

A la place de M. Godart, je profiterais de l'occasion que lui offrent ses détracteurs pour exiger des Chambres les pouvoirs qui, à l'exemple du Service de Santé anglais, donnent au ministre compétent l'autorité absolue, souveraine, sans laquelle il n'est que la cinquième roue d'un carrosse.

Vous verrez que, tout compte fait, il faudra être reconnaissant à M. Berthoulat de sa ruade...

Miguel ALMEREYDA

Faits divers

Accident d'Auto

Dans la matinée, une auto militaire, qui passait place de la Concorde, buta, par suite d'une fautive manœuvre et défonça le parapet du pont.

Une ambulance américaine qui, heureusement, se trouvait à cet endroit, conduisit les blessés au poste de secours.

Le Feu

Un incendie s'est déclaré ce matin au 31 de la rue d'Uzes, dans un restaurant. Les pompiers n'ont pu se rendre maîtres du feu qu'après une heure et demi d'efforts. Aucun accident n'est à signaler.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

102^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

Sur le chemin des Dames, la lutte d'artillerie s'est poursuivie pendant la nuit dans la région au nord-ouest de Bray-en-Laonnois et sur le front de Cerny-Hurthebis. Une attaque allemande vers la ferme Froimont a été brisée avant d'avoir abordé nos lignes. L'ennemi n'a fait aucune autre tentative après l'échec complet de l'attaque générale qu'il avait entreprise hier.

Actions d'artillerie, courtes mais violentes, entre la Miette et l'Aisne, et au nord-ouest de Reims. Dans la région de Chevreaux, nous avons légèrement progressé et fait des prisonniers.

En Champagne, nous avons effectué hier, en fin de journée, en deux secteurs du massif de Moronvilliers, une opération assez importante qui a brillamment réussi. Nos troupes ont enlevé plusieurs lignes de tranchées ennemies sur les pentes nord du mont Cornillet d'une part, du Casque et du Téton d'autre part. Tous les observatoires importants de cette région sont entre nos mains. Des contre-attaques allemandes prises sous nos feux ont été avec de grosses pertes. Nous avons fait au cours de ces actions, 800 prisonniers environ et trouvé des abris effondrés, encombrés de cadavres.

COMITE DE GUERRE

Les membres du Comité de Guerre se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Lire en douzième page une interview de M. Georges Despons sur

Le Problème du Ravitaillement

Paroles de bon sens

La déclaration de M. Terestchenko

M. Terestchenko, le nouveau ministre des affaires étrangères de Russie, vient de faire d'importantes déclarations.

Nous tenons à en détacher, dès aujourd'hui, ce passage :

« La Russie libre, comme chaque pays ayant fait une révolution révolutionnaire, ne vit et n'agit que pour deux motifs profondément idéalistes. Le premier est le désir de donner au monde entier une paix juste qui ne lèse aucune nation et ne laisse pas subsister, après la guerre, de la haine et de l'éloignement, comme cela arrive toujours lorsqu'une nation sort de la lutte enrichie aux dépens des autres nations ou quand une nation est forcée et obligée d'accepter des conditions humiliantes de paix. »

« Le second motif est le désir de voir se réaliser une paix durable et la fraternité des peuples, le gouvernement provisoire prendra des mesures préparatoires pour mettre en harmonie les vues de nos alliés. »

« Convaincu que la défaite de la Russie et de ses alliés serait non seulement la source des plus grandes calamités pour les nations, mais encore éloignerait ou rendrait impossible la conclusion d'une paix mondiale sur les susdites bases, le gouvernement provisoire croit fermement que l'armée révolutionnaire russe ne permettra pas que les troupes allemandes écrasent nos alliés sur le front occidental et se retournent contre nous avec toute la puissance de leurs armes. »

« Le gouvernement provisoire luttera résolument et inflexiblement contre la désorganisation économique du pays. »

« Les mesures pour la protection sous toutes les formes du travail recevront ultérieurement un développement énergique. »

« Laisant à l'Assemblée constituante le soin de résoudre la question de la transmis-

AU PARLEMENT

La Rentrée de la Chambre

Les Débats en perspective

La Chambre reprend demain le cours de ses travaux.

Son ordre du jour régulier comporte d'abord la suite de la discussion d'une proposition de loi relative aux marchés à livrer, conclus avant la guerre, proposition rapportée par M. Failliot ; puis le vote de différents projets dont l'un tend à la résolution facultative pour les communes des contrats passés par elles dans le cas où l'augmentation du prix aurait été prononcée par décision de justice ; l'autre, à l'allocation d'une allocation temporaire aux petits retraités de l'Etat.

Mais l'examen de ces propositions peut être interrompu par des débats dans lesquels seraient discutées les nombreuses interpellations déposées pendant l'intersession.

Leur nombre est actuellement de trentecinq.

Elles se divisent en interpellations d'ordre militaire, d'ordre maritime, d'ordre intérieur.

Dans l'ordre militaire, la première émane de notre collaborateur, M. Victor Dalbiez et embrasse la politique de guerre. C'est la plus importante. Elle devrait donner lieu à un débat public et non à un débat secret, afin de faire juger l'opinion de la question. Elle pourrait fournir l'occasion d'explications complètes du gouvernement et elle ferait connaître ses conceptions en toute matière.

Ce qui n'empêcherait pas les auteurs d'autres interpellations de préciser leurs pensées sur chaque point spécial, signalé par eux.

M. Digne pourrait s'étendre sur l'emploi des tirailleurs sénégalais. M. Renaudel pourrait juger les opérations militaires. M. Ybarnégary pourrait discuter l'offensive du 16 avril. M. Albert Pavre pourrait épiloguer sur les dernières offensives ; M. Louis Dubois pourrait se livrer à des considérations particulières sur le haut commandement. Paul Bénazet pourrait faire la critique de la dernière offensive. M. Bracke pourrait donner des conseils sur les engins nouveaux. M. Peyroux pourrait indiquer les moyens de ravitailler l'armée. M. Lucien Dumont et M. Guiraud pourraient apporter les moyens de faire fonctionner le service de santé, enfin M. Aristide Jobert pourrait se livrer à une étude des mesures à prendre pour hâter la Victoire.

Il est vrai que les débats se trouveraient prolongés, alors qu'il est indispensable de régler, très rapidement, ces différentes questions à caractère rétropectif.

Aussi, est-il probable que le gouvernement s'expliquera après avoir entendu M. Victor Dalbiez, ce qui éviterait une discussion dont il est impossible de prévoir la fin.

Dans l'ordre maritime, MM. Bonneville, Garat, Cels, E. Brousse, demanderont à l'amiral Lacaze des renseignements sur la guerre sous-marine et indiqueront, à n'en pas douter, les moyens d'y mettre un terme.

Dans l'ordre intérieur, successivement, M. André Paisant, M. Lagrosillière, M. Brenier, M. Compère-Morel, M. Levasseur, M. Lucot, M. H. Fougère, M. Paul Bluyssen, M. Bracke, M. de la Tremolle, M. Cadot s'en prendront au ministre du ravitaillement sur les questions du charbon, du blé, du bétail. Ils parleront chacun pour leur conscription.

Il ne sera pas très difficile à M. Viollette d'apporter un programme acceptable qui mettra fin à la controverse entre les partisans du commerce libre et de l'injuste répartition, et les partisans de la distribution rationnelle pour toute la population.

Enfin, quelques cas spéciaux seront soumis à l'appréciation de la Chambre. M. Poncelet, M. Guichard, M. Gir

